



## COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021  
Législature 2020-2025  
Salle Gyvi



**Présent-e-s**

**Exécutif :**

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

**Bureau du Conseil**

M. Sébastien DORAND	Président
M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Vice-président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

**Conseillère municipale**

Mme Michèle TISCHHAUSER

**Conseillers municipaux**

M. André FERREZ  
M. Alexandre SIZONENKO  
M. Bastien STAUFFER  
M. Jorge VARELA  
M. Robin VIDONNE  
M. Éric WYSS

**Excusé-e-s**

--

**Absent-e-s**

--

**Procès-verbaliste**

Mme Emmanuelle MAIA



**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 23 septembre 2021
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décisions de l'ACG sujettes à opposition des conseils municipaux
6. Comptes rendus des commissions
7. Dates des prochaines séances
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers



**Le Président** ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous.

**1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

**2. Approbation du procès-verbal du 23 septembre 2021**

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 23 septembre 2021.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

**5. Communications du Maire et des Adjointes**

Le Président passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

**M. Antoine Cornut**

Groupement SIS

Le Maire s'est rendu, le mercredi 29 septembre, au 3<sup>e</sup> conseil intercommunal du groupement SIS. Ci-après les votes qui étaient à l'ordre du jour : budget du groupement SIS et mode de financement pour l'année 2022 (accepté par 31 oui, 0 non, 1 abstention), échelle de traitement et des salaires 2022 (accepté à l'unanimité par 32 oui), vote sur l'emprunt (avance de trésorerie et assise financière) accepté à l'unanimité par 32 oui, organe de révision (accepté à l'unanimité par 32 oui).

Séance des communes de Seymaz-Région et assermentation des gardes ruraux

Le 6.10.2021, ont été assermentés les trois gardes ruraux : Michel Bossus, Marion Travagli et Olivier Pasqual. Ci-après leur adresse e-mail :

gardesruraux@jussy.ch

Les communes reçoivent chaque semaine le rapport (ou main courante) établi par M. Michel Bossus, chef de service, contenant les explications, photographies et relevés géographiques des patrouilles réalisées.

Le Maire invitera prochainement les agriculteurs de la région pour leur présenter ces trois gardes qui patrouillent dans la région.

Les communes de Seymaz-Région ont décidé de créer une nouvelle carte incluant Vandœuvres, qui a rejoint cette année ce groupement.

Assemblée générale ordinaire de l'ACG

Cette assemblée a eu lieu le samedi 9 octobre. Comme chaque année, le discours du magistrat en charge des affaires communales était très attendu, dans l'atmosphère de tensions actuelle. M. Thierry Apothéoz souhaite renouer le dialogue avec les communes et organiser une rencontre avec les magistrats communaux ainsi que divers ateliers.

Le projet de transférer davantage de compétences et de charges du canton aux communes va de l'avant. Le Conseil d'État a souhaité confier plus de responsabilités à l'ACG dans le domaine de l'animation socioculturelle. Ainsi, le canton cède 3 places à l'ACG au sein du conseil de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). Il n'y aura plus que 2 postes, contre 8 pour les communes, qui pourront par ailleurs désigner le président de la fondation. Cet accroissement du pouvoir décisionnel s'accompagnera d'une facture de 20,2 mios, le canton continuant à assumer 3,6 mios.

À cet effet, le gouvernement a ouvert une consultation formelle de l'ACG sur un avant-projet de modification de la loi actuelle. Le délai est fixé au 25.11.2021, le Conseil d'État souhaitant pouvoir soumettre sa proposition au Grand Conseil avant la fin de l'année pour une entrée en vigueur au 1.1.2022.

## École

**Le Maire** a rencontré, le jeudi 14.10.2021, la directrice a-i de l'établissement scolaire, Mme Adèle Di Bruno. Le retour de Mme Nicole Elliott à son poste de directrice de l'établissement CoHerAn/Gy/Jussy/Presinge à compter du 21.10.2021 a été annoncé.

## Sécurité

Lundi 18.10.2021 : rencontre annuelle avec le chef de poste de la Pallanterie pour faire le point de la situation à Gy. Le degré de sécurité de la commune est très satisfaisant. Le poste est actuellement constitué de 6 personnes et est ouvert au public chaque jour de 16h à 18h30 ou sur rendez-vous. La police a remercié la commune de publier régulièrement des messages de prévention dans son tous-ménages.

## Cimetière

Le chantier a quitté l'aire du cimetière. Il ne manque plus que les plaques pour les cavurnes, qui seront prêtes début décembre. Deux arbres seront plantés en compensation de l'abattage du sapin, au lieu d'un prévu initialement (valeur de compensation à CHF 10'000.- demandée a posteriori par l'OCAN). L'OCAN a trouvé très satisfaisante la préservation des ifs pendant les travaux.

## Parascolaire

Les travaux se poursuivent. Les Autorités ont rencontré l'architecte, pour faire le point. La livraison du local serait prévue pour le 15.11.2021. **Le Maire** a aussi rencontré M. Eric Jost, responsable de secteur du GIAP, qui était plutôt satisfait de la rentrée ; quelques ajustements sur les prestations des employés du GIAP ont été faits.

## École de Gy

Les Autorités ont rencontré, le 30.9.2021, les trois enseignants de l'école de Gy (Mme Zeina Gaillard, M. Sébastien Pauli, Mme Mimoza Ajdari-Jusufi, titulaire 1-2P) afin de faire un point de situation et de définir le déroulement des prochaines manifestations en lien avec l'école (Escalade, fête de Noël). A priori, la fête de Noël aura lieu sur la place Gyvi (souhait des enseignants).

## **Mme Magali Ouedraogo**

### Éco21 collectivité

Les Autorités ont rencontré les responsables d'éco21 collectivité, qui ont réalisé un état des lieux des besoins de la commune et présenté un plan d'action. Ils ont présenté plusieurs actions, comme l'opération visites villas dont le coût est de CHF 100.-/visite. À voir pour l'année prochaine.

Ils encouragent aussi les animations comme ZeroWaste pour diminuer les déchets des ménages. Le prochain atelier aura lieu le jeudi 4.11.2021 de 19h à 21h à la salle Gyvi : « Cosmétiques, nettoyage et vêtements ». **Mme Magali Ouedraogo** encourage les élus à répercuter l'information, afin de mobiliser des participants pour cet atelier qui fait partie des plans d'action demandés par l'État.

L'exposition itinérante de grands meubles encombrants (chaise, cuisinière, lampadaire) sera sur la place Gyvi du 5 au 18.11.2021, en lien avec la campagne Mobiltri « désencombrez-vous sans encombrer ».

Mme Florence Amoudry-Frézier, responsable « déchet et économie circulaire » du programme éco21, a aidé la commune à organiser la demi-journée du 6.11.2021 de 10h à 14h.

L'aide des élus (minimum 4 personnes) est sollicitée pour la mise en place des vitabris et des tables le vendredi 5.11.2021 à 17h. Le samedi, il faudra également aider les différents intervenants à s'installer dès 8h30, préparation de l'apéritif, des raclettes.

Programme de la demi-journée : 10h : ouverture des portes avec information des SIG, exposition avec 4 totems et quiz. 11h : animation sur inscription pour 15 enfants de 4 à 11 ans par l'association Tricochet ; ils repartiront avec une BD « parole de plastique » et la commune en offrira 2 à l'école de Gy. 11h45 : apéritif offert. 12h00 : raclette offerte. 13h00 : information Mobilitri. 14h : fin de la manifestation.

En parallèle, un petit marché sera présent, avec différents stands. Mise à disposition de compost par la compostière Rive Gauche et information de Sogetri sur les méfaits des plastiques retrouvés dans les poubelles vertes de Gy. M. Laurent Chevalley vendra des fleurs de sa production (pensées et autres) et les personnes pourront amener leurs jardinières, utiliser le terreau et faire leurs compositions. Seront aussi présents : chocolaterie Poncioni, chocolaterie artisanale Jean-Claude Hochstrasser, domaine de la Guérite (vin, œufs), Chez la Planche (vin de leur domaine, vin de la cave, œufs) et le domaine de la Chêna.

#### Aménagement du Parc Gyvi, du verger de la douane et des fruitiers sur la prairie fleurie

Au vu de la qualité du projet proposé l'année passée par Émilie Sandoz, Olivier Vidonne et Bastien Guibert, les Autorités les ont sollicités afin d'avancer avec la commission environnement. Ils ont présenté un projet complet et satisfaisant : haie comestible formée de 4 îlots, verger de la douane et 3 fruitiers pour la prairie fleurie (vers les ruches).

M. Bastien Stauffer a envoyé le projet par e-mail aux élus, sachant que la commune dispose du budget nécessaire pour réaliser ces aménagements d'ici la fin de l'année.

À la demande de **M. Alexandre Sizonenko**, **Mme Magali Ouedraogo** précise qu'il s'agit de petites haies qui pourront être coupées sans restriction en cas de nouvelles constructions. Concernant l'entretien, rien n'est acté pour l'instant, ajoute **le Maire**. Et il n'y a pas de restrictions sur l'abattage des fruitiers, précise **M. Bastien Stauffer**.

#### Durée de vie des collecteurs des champs

Suite à la question posée lors du dernier Conseil municipal, **Mme Magali Ouedraogo** indique que beaucoup de facteurs interviennent. Le collecteur de la Longeraie, par exemple, datait de 1926.

#### **Mme Danièle Yakoubian**

##### Collecteurs

Le bureau Perreten & Milleret a lancé un appel d'offres pour les collecteurs. L'offre la moins-disante s'élève à CHF 176'071.- (soit CHF 26'000.- de plus que le montant inscrit sur la délibération). Après réétude, le bureau Perreten & Milleret est arrivé à un budget de CHF 148'000.- et a à nouveau sollicité les trois entreprises soumissionnaires. Retour attendu d'ici la fin de la semaine, normalement.

#### **4. Communications du Bureau**

**Le Président**, qui rappelle que les nouveaux habitants seront reçus le 18.11.2021, demande aux élus disponibles de s'annoncer.

Concernant le petit-déjeuner des aînés, le 12.11.2021, le délai de réponse est fixé au 8.11.2021.

**Mme Myriam Rivollet** a le regret d'annoncer le décès de la maman de Mme Ana Couto.

#### **5. Décisions de l'ACG sujettes à opposition des conseils municipaux**

**Le Président** rappelle la décision de l'assemblée générale de l'ACG du 15.9.2021 sujette au droit d'opposition des Conseils municipaux relative à l'octroi, par le Fonds intercommunal, au SIACG, d'une subvention de 2.2 mio pour l'acquisition et l'implémentation d'un système d'information de gestion des ressources humaines (SIRH) destiné aux 44 communes membres.

À la demande des élus, **Mme Myriam Rivollet**, **le Président** et **le Maire** apportent différentes précisions sur les logiciels du SIACG, qui fait un très bon travail compte tenu des cyberattaques qui ont récemment eu lieu dans d'autres cantons (Vaud par exemple).

Le Conseil municipal prend acte de la décision de l'ACG.

## 6. Comptes rendus des commissions

### Jeunesse (CJ)

**M. Jérôme Lardenois-Robert** indique que la commission s'est réunie le 12.10.2021. Trois sujets étaient à l'ordre du jour. Bref retour sur le budget 2022. Espace jeux de l'école : les commissaires ont tous été surpris par les coûts (jeu, montage, préparation du sol, les deux derniers points équivalant, suivant le jeu choisi, au prix de celui-ci) ; le solde du crédit d'investissement voté pour le parascolaire pourrait être utilisé à ces fins, pour autant que ces travaux soient commandés d'ici la fin de l'année. Soirée disco (qui aura lieu le 19.11.2021) ; **M. Jérôme Lardenois-Robert** tient à remercier ici les différents acteurs (membres de la commission et administration communale), car ce projet a été concrétisé en moins de 10 jours.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Mme Myriam Rivollet** annonce qu'une formation sur le four à pizzas aura lieu un lundi (date à fixer) en présence de l'Exécutif et des membres de la commission qui le souhaiteraient.

**Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

### Environnement (CE)

**M. Bastien Stauffer** rappelle que **Mme Magali Ouedraogo** a déjà évoqué le projet d'aménagement du Parc Gyvi, du verger de la douane et des fruitiers sur la prairie fleurie sous le point 3. Les différentes remarques de la commission ont été prises en compte et le prix proposé très raisonnable. Pour l'année prochaine, et pour des raisons financières, la commission se concentrera plus sur des activités événementielles (plantations, projets pédagogiques, etc.). Des réflexions sont en cours.

L'école est par exemple très intéressée par ce genre de projets, ajoute **Mme Magali Ouedraogo** qui en a déjà discuté avec les enseignants.

Une discussion s'engage sur les projets qui pourraient être menés avec l'école ; la réflexion est en cours (école, habitants, etc.), précise **M. Bastien Stauffer**.

La prairie fleurie serait peu favorable pour certains insectes (manque de diversité), ajoute **M. Bastien Stauffer**. L'évolution des fleurs semées sera observée l'année prochaine, car il est impossible à ce stade de prévoir si une variété prédominera, précise **Mme Magali Ouedraogo**. **M. Robin Vidonne** apporte quelques explications supplémentaires.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

### Sociale (CS)

**M. André Ferrez** n'a rien de particulier à signaler.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

### Patrimoine communal (CPC)

**Mme Michèle Tischhauser** n'a rien de particulier à signaler.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

### Finances (CF)

**M. Jorge Varela** annonce que la commission se réunira le 26.10.2021 à la mairie.

**Le Président** ouvre la discussion.

Sur une remarque de **M. Bastien Stauffer**, **M. Jorge Varela** rappelle que le budget 2022 devra être voté par le Conseil municipal avant la fin de l'année. Un délai de 15 jours minimum doit être fixé entre la présentation et le vote du budget (au plus tard le 31.12.2021), rappelle **Mme Myriam Rivollet**.

**M. Bastien Stauffer** relève que le budget 2022 devrait donner lieu à de nombreuses discussions. Peut-être serait-il nécessaire de prévoir une deuxième séance ?

Le document préparé par **Mme Myriam Rivollet** pour la CF nécessite des explications, estime le **Maire** ; celui-ci ne sera donc pas transmis en amont aux commissaires.

**Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

### Urbanisme (CU)

**M. Alexandre Sizonenko** indique que la CU s'est réunie ; avec un peu de chance, les canalisations devraient être faites d'ici la fin de l'année (y.c. revêtement entre le temple et la douane). La CU s'est penchée sur le budget 2022 ; elle souhaiterait préavisier l'étude de la traversée du village (CHF 13'800.-). Un retour de l'OCT est attendu sur une éventuelle participation du canton. Concernant les panneaux de signalisation, ceux qui sont sur le territoire cantonal et ceux à la charge de la commune n'ont pas encore été communiqués à la commune ; la CU se déterminera alors sur ceux à remplacer. La prochaine séance est fixée au 16.11.2021 à 19h à la mairie.

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

### Dons & subventions (CDS)

**M. Éric Wyss** indique que la CDS s'est réunie le 27.9.2021. La CDS a reçu l'association Crayon Copain afin de voir de quelle manière mettre en place une action au sein de la commune, pour impliquer la population et l'école. Le Covid-19 a eu des impacts sur l'envoi des stocks de matériel scolaire dans les pays destinataires. L'association a aussi montré le matériel qui pouvait être récolté en plus du matériel scolaire et qui pourrait bénéficier aux enfants dans les pays pauvres. La CDS a débattu sur les actions concrètes qui pourraient être mises en place afin de créer un lien avec la population. Deux initiatives sont en cours : boîte dans le couloir de la salle Gyvi afin de récolter du matériel, implication de l'école au travers d'une action (encore à définir). **Le Maire** indique qu'il reprendra contact avec Mme Nicole Elliott pour lui présenter cela.

**M. Éric Wyss** reprendra contact avec l'association afin d'obtenir des boîtes et des flyers pour informer la population de cette démarche.

La CDS a passé en revue les demandes de subventions reçues pour le dernier trimestre. Le thème fixé pour 2021 était « handicap santé ». La commission a sélectionné quelques dossiers (aide sociale et humanitaire). La prochaine séance permettra d'arbitrer toutes les présélections faites durant l'année.

La CDS a décidé de faire un don d'urgence exceptionnel de CHF 1'500.- pour Haïti et CHF 1'500.- pour l'Afghanistan (au travers de la Chaîne du Bonheur).

La prochaine séance aura lieu le 23.11.2021 à la mairie.

**Le Président** ouvre la discussion.

Sur une question de **M. Jorge Varela**, **M. Éric Wyss** précise que le matériel est envoyé dans plusieurs pays (Amérique du Sud, Afrique), suivant les circonstances. L'idée du projet serait justement de déterminer un lieu précis, ce qui est plus parlant pour la population et les enfants. L'association est parvenue à trouver des partenariats (containers) sans que cela n'engendre de coûts supplémentaires.

**Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

## 7. Dates des prochaines séances

**Le Président** annonce les dates des Conseils municipaux du premier semestre 2022, qui seront transmises par e-mail par l'administration : 20.1, 24.2, 24.3, 28.4, 19.5, 23.6.2022.

*(Note post-séance : la séance du 19.5 a été avancée au 12.5.2022).*

**Le Président** rappelle les prochaines dates à agender :

- Commission Patrimoine – à définir.
- Commission Finances – 26.10.2021 à 19h à la mairie.
- Commission Environnement – à définir.
- Commission Sociale – néant.
- Commission Jeunesse – à définir.
- Commission Urbanisme – à définir.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 23.11.2021 à 19h à la mairie.
- Commission ad hoc Règlement & indemnités du Conseil municipal – **M. Robin Vidonne** confirme sa participation à ladite commission – 7.12.2021 à 19h, le lieu sera défini ultérieurement.

Séance ordinaire du Conseil municipal – 25 novembre 2021 à 19h15.

## 8. Propositions individuelles et questions

**M. Éric Wyss** s'est rendu, le 8.10.2021, à la 14<sup>e</sup> rencontre entre les représentants des communes genevoises et du canton de Genève en charge de la coopération et de l'aide humanitaire afin de représenter la commune. Cette réunion annuelle était présidée par M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif de la Ville de Genève, et Mme Beatrice Ferrari, directrice des affaires internationales du canton. Était également présent le Président de l'ACG, M. Gilbert Vonlanthen. Il y avait beaucoup de représentants des communes. À l'ordre du jour de cette séance : un tour de table sur la gestion des dons pour l'aide humanitaire au sein des communes, avec un focus sur les répercussions dues au Covid-19 ; il a été difficile pour beaucoup de communes de dégager un budget approprié. **M. Éric Wyss** a exposé ce qui a été fait à Gy en 2021 (organisation de la commission ad hoc Dons & Subvention, méthodologie pour le traitement des demandes, budget, associations soutenues, actions futures prévues). Il faut savoir que le canton et les communes genevoises contribuent pour plus de la moitié des contributions au niveau suisse ; cela montre l'importance du rôle de Genève dans la solidarité internationale. Genève a une longue tradition humanitaire et il est important d'avoir des budgets qui permettent de faire vivre cette tradition. Les communes dégagent en général 0,8 % de leur budget pour les dons. La Ville de Genève dégage 0,7 % de son budget, soit 6 millions pour accompagner environ 200 projets ; malgré le Covid-19, la ville a voté une augmentation de CHF 100'000.- pour 2022. L'association OneAction, qui agit pour l'amélioration des conditions de vie et de la restauration des écosystèmes, s'est présentée durant cette séance. **M. Éric Wyss** tient des brochures à la disposition des élus intéressés. Il propose à la commission ad hoc Dons & Subventions d'étudier les pratiques des autres communes concernant la gestion des demandes.

**M. Éric Wyss** relève qu'il n'y a pas d'éclairage, actuellement, sur la route de Gy et le chemin de la Brasière. **Le Maire** explique qu'un câble du réseau SIG a grillé ; les SIG sont intervenus cette semaine pour remettre l'éclairage dans le centre du village, mais il reste encore quelques points d'obscurité, notamment Beaupré et Brasière.

**Le Président** rappelle que le grand prix du vin suisse a été décerné à Berne le 15.10.2021. Le prix du meilleur vin bio suisse a été décerné à un producteur local, le domaine du Chambet à Gy, pour son pinot noir. Il faut savoir que 2'821 vins, toutes catégories confondues, ont été dégustés à ce grand prix. **Le Président** propose de réfléchir aux moyens de mettre en avant ce producteur qui a décroché la médaille d'or.

**Le Maire** indique qu'un encart dans le tous-ménages annonce à chaque fois qu'un Gytan se distingue. Il serait possible de saluer cette récompense.

## 9. Divers


**Mme Myriam Rivollet** rappelle au Conseil municipal que la lecture des comptes rendus de commissions ne doit pas donner lieu à débat. Celui-ci ne peut intervenir qu'après l'ouverture de la discussion par le Président.

**M. André Ferrez** demande où est passé le radar pédagogique. À la mairie, répond **Mme Danièle Yakoubian**. Il a été prêté 2 mois à Jussy pour des relevés, ajoute **le Maire**. Les vitesses sont plus qu'excessives au chemin des Turaines et à la route de Gy, souligne **M. André Ferrez**. **Mme Danièle Yakoubian** précise que la zone 30 km/h sur ce tronçon de la route de Gy n'ayant pas encore été validée, il n'est malheureusement pas possible de demander à la police cantonale de mettre des contrôles en place.

À la demande de **M. Jorge Varela**, **le Maire** évoque brièvement le déroulement de la soirée des nouveaux habitants, qui aura lieu à la salle communale.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h45.

  
**Sébastien Dorand**  
Président

  
**Jérôme Lardenois-Robert**  
Vice-président

  
**Myriam Rivollet**  
Secrétaire

